Journal Quotidien

-AVEC UNB-

RDITION HEBDOMADAIRE

-Paraissant lo-

SAMED! MATIN

___ET__

Confermant tontes les Matières Pablices pendant la Semaine Cans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Bix Mois..... I Quatro Mois..... 1 00

Oh s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchanda de logresex.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des mattères politiques, littéraires et locales

Des depaches Télégraphiques egg complètes de tous les points des Etats Unis et de l'étranger;

Un Balletin (Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangera et américaina pour 'a Noavelle-Orléans;

The liste des Navires dans le sport de la Nouvelle-Orléans.

Co Bulletin Financier; Un Bulletin Commercial:

Les beures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des batonns A vapeur.

Bureaux at iteliers,

223 . CHARTRES - 323

2 L EDITION HEBDOMADAIRE,

Séphissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la 7 semaine, compte beaucoup d'abouaés et de lec-Seurs en Europe.

Bureaux et Ateliers. 329 RUE DE CHARTRES,

Entra Conu et Bienville.

INSTALLATION DE LAITEBIE A L'ENCAN. La propriété de J. Lassalle, à l'encoignure des rues Short et Fig.

MARDI, le 3 octobre, à 11 hourse A. M., les ci après : 55 vaches, 9 veaux, 2 taureaux, 6 bons chevaux de travail. 1 cheval de trot, très vif. 3 abreuvoirs. 2 wagons à lait, 1 charrette à init, 2 wagons à fourrages. 1 bareuche. 1 baggy avec rouse garnies de caoutobour, aussi bon que neuf, 2 jeux de bidons à lait, 4 jeux de harasis, et tout es qui appartient à une initerie de première classe.

Conditions de la vente -Toutes les sommes de \$100.00 ou moins, comptant et les sommes de \$100.00 ou plus en ru crédit de 90 iours avec bonne sécurité; l'acheteur le plus fort aura les choix de la clientèle. Pas de limite

Frenes les cars des lignes de ceinture Tulans et 8t Charles pour aller à la vents.

24 sept—24 28 30—oct 8

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE ELEVE SUR LE PITTORESQUE BAYOU ST-JEAN

COIN DES RUES MOSS ET DE SOTO.

Succession de Willis E. Roux. Cour Civile de District pour la pareisse d'Oriéans,-No 64,749.

ANNONGES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Columbia Brewing Co. vs E. A. Borges. DERMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Oriéans—Ne 22,659—En vertu d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'Honorable Wynne/Rogers. juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéans. Divi don A. je procédarai à vendre à l'anchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bieuville, antre le Passage de la Beurse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI. 10me jour d'octobre 1905, à midi. la propriété ci-après décrite, à aswoir: Un "Pooi Table", un let aeso ti de liqueurs, etc. Saiss dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotér, d'après l'inventaire anregustré en mon bureau. — Conditions: Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Unéans. — H. McCall, avocat pour la demanderesse. DREMIERE COUR DE CITE DE LA

F. Hollander & Co ve Edgae J. Andry: F. Hollander & Co vs Edgas J. Andry.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA

Nouvells-Oriéans — No 22.795. En vertu
d'un writ de fieri facias à moi adressé
par l'hesorable Henry Renshaw, juge de
la Premère Cour de Cité de la Douvelle
Oriéans, Division C. je procéderal à vendre à
l'enchère publique, en face de mon entrepôt,
Bos 613 et 615 rue Bienville, entre le
Passage de la Bourse et la rus Chartres, dans
la Deuxième District de cette ville, MARDI,
le 10me jour d'estobre 1905, à 11 heures a. m.
la prepriété et après décrite à asvoir: Le
dreit d'occupation de Edgar J. Andry aux Sos
1546 et 1548 rue I herville, du 10me jour
d'estobre 1905 au lar jour de février 1906.
Saisi dans l'affaire ci-desaus intitulée et
numérotée. Conditions— Comptant. WM J.
BRADY. Constable de la Première Cour de
Cité de la Nouvelle Utléans. Cité de la Nouvelle Urisane. Edgar M. Cahn, avocat pour la demande

In re. James Demornella & Sona, action es rem, Premiere Cour de Cité, No 21.861. Division C.

29 eept-29-act 1 10

N vertu d'un writ de fieri facias à Le moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité, Division C, je vendrai à l'emchère publique, à la Bourse des Proprièté Fondières, Ne 311 rue Bareune. MERCREDI, le,25me jour d'ectobre 1905, à midi, la proprièté fondière ci-anzès decrite à asysti: i-après decrite. & savetr : Trois lots de terre dans le Troisième Dis-

Trols lots de terre dans le Trolsième Distriot, dans l'ilet 1329, ancien No 98, borné par les rues Dorgenois. Bocheblave. Toure et Français. désignés par les numéres un, deux et trols de l'ilet No 98, mesurant comme suit: Le lot No 1 formant l'emolgnure des rues Français et Dorgenois et mesurant trente piede de face à la rue Français sur quatre vingt dix piede de profondeur et façade à la rue Dorgenois, et le lot No 2, contiguau let Bo 1, et mesurant trente piede à la rue Français sur quatre vingt dix piede de profondeur, squels trois lots de terre entre formant le lot désirné par la Ne 8 de ilet 98, eains dans le procès di-dessus intitulé et numéroé. tulé et numéroré.
Conditions—Comptant.
WM J. BRADY.

Constable de la Première Cour de Cite de l Neuvelle Oriéans. Zengel. Thomas et Suchen, avocate pour les

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Muse Katie Bieg Bichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Orienne—H° 75,570—Division C.—Avie est par le présent deuns aux creanciers de cette succession et à tentes antres personnée intéremées, à avoir à déduine, dans les dix jours qui suivrent la précente metification les raisens (c'ils en cet ou pouvent en avoir) peur le squelles le compte previsoire précenté par Joseph Birg, exécuteur de cette succession. ne sarait pas appreuvé et houséagué et les fonds distribuée conformément audit compte. Pur redre de la Cont. THOMAS CONSELL, Greflér — Philip E Monts, avecat.

26 sept—26 30— ect 5

Auccession de Mar Jeanne Murie Abadie, fomme divorcée de Paul Charmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisans—No 77.246—Divinien E—Attendu que Mme Anastasie Tujague. m—Attendu que mos Anaesses lujague, femme ils Justus Tujague a présenté une pé-tition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrativa dans la succession de feu Man Jeanne Marie Abadie, femme divorcée de Paul Charrier, décedée intestat : avis est par le présent donné à tous seux que cela peut concerner d'aveir à déduire, dan » les dix jeurs par is present donne a tone even que out peut concerner d'avet r déduire dan è les dis jeurs les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait dreit à ladite pétitien. Par erdre de la Cour. THOMAS CONF.R.L. Gredler — G.M. Her-ner. avocat 30 sept.—30.—eet 4 9

Succession de Muso Maria Ochoc Veuve de George Schott. COURCIVILE DE DISTRIOT POUR

OUR CIVILE DE DISTRIOT FOUR LA paroisse d'Orléans — No 75.459 Division A — Avis est par le présent donné aux créansiers de cotte succession et à toutes autres parassenses intéres-sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente netification les raisons (s'ils en est en pervent en neuir) peur les quelles le compte final présenté par Essay W. Siavers, exécuteux testamentaire de estés surécession, ne agrait pas approuvé et le succession, ne serait pas approuvé et le nelegan et les fends distribués confermément audit compte Per ordre de le Cour, THOMAS COSEBELL. Grusser. J. B. R. 1987, Jr. avent Rieser, Jr. avecst 29 sept—23—cet 28

Morgan & Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Magasin d'Epicerie bien établi et Cottage Double contigu à l'enceignure de l'avenue Claiborne et de la rue Colòmbus. In re Théodule A. Piron va Octave L. Piron.

In re Théodule A. Piros va Octava L. Piron.

In re Théodule A. Piros va Octava L. Piron.

In re Théodule A. Piros va Octava L. Piron.

In vertu d'un ordre de l'Hen. John St-Paul,

inge de la Div. C. agissant pour l'Hon. Geo.

H. Théard, iuge de la Div. E absent en congé.

daté et sigué le 19 Sept. 1905, et adresse à

Morgan et Matteler, encemteure, nous vendrons

à l'em hère publique, MARDI. le 24 octobre

1905, à midi. à la Beurse des Prepriètés

Foncières, 311 rue Baronne, la proprièté oi
sprès décrite, à savoir:

Un certain let de terre avec toutes les bâ
tisses et sméliorations qui s'e trouvent et

tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de que que façon en dépanuant, situé dans l'ilet désigné par le numéro

municipal *31, borné par les rues Claiborne.

Columbus, Rebertson et Laharpe, mesurant

trante denx nieds sent pouces de face à la Columbna, Reportable et Lanarye, moutaint trante deux pleda sept poucos de face à la rue Claiborne par une profondeur et façede à la rue Columbna de cent pieda, formant l'encoignure des rues Claiborne et Columbna.

Etant la même propriété sequise par le pétionnaire et les dérendeurs dans cotte affaire le 100 en le manure par 100 en par vente faits par tionnaire et les dérendeurs dans cette affaire le 80 septembre 1897, à une vente faite par le Shérif Civil pour la paroisse d'Orleans, dans le procès de Milferd J. Piron, tuteur, va Octave Piron. No 74, 298, comme le teut et plus parfaitement démontre par l'acte de vente dudit Shérif, daté le 11 octobre 1897 et d'ument enregietré dans le bureau des transferts, livre 108, folio 105.

ferts, livre 168, folio 105.
Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication
MORSAN & METZLER, Escanteurs.

A. J. Resel avent. A. J. Roset, avocat 23 sept 23 24—oct 1 15 22 23 24

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'affaires et résidence, Nos 4105-4107, rue Magasin, entre les rues Milan et Marengo, MARDI le 17 octobre 19-55. Succession de Frank Basile, No 73,733—Cour Civile

Frank Basile. No 73,733—Cour Civile de District peur la parciase d'Oriéana. Division A. Dixes d'Oriéana. Division A. CARBERE, Encanteur. Durean 306 rue Perdido—MARDI. le 17 octobre 1905, à midi à la Boutse des Propriétés Francières, 311 rue Baroane. N' vertu de et conformément à na ordre issu, daté et signe le 12 sept. 1905, par Propriétés Fencières, 311 rus Paronne.

L'is vertu de et conformément à un ordre
L'isan. daté et signe le 12 sept. 1905. par
l'Hen. John St Paul, juge de la Cour Civile de
District ppur la pereiuse d'Orisena. Division
C, agissant pour l'Hoa. T. C. W. Ellis, juge de la Division A. maintenant absent en con dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procéderal de vendre à l'embhère publique in propriété ci-après décrite, à sevoir— Un certain lot de terre, avec les bâtisses et

Un certain lot de terre, avec les bauses et amélierations qui s'y treuvent, droits, voies, servitudes et avantages, situé dans le Sixième District de cate ville, dans l'ilet borné par les ruce Marengo, Magasin, Milan et Camp, désigné comme let No 2, mesurant trente piede de face à la rue Magasin sur quatre-vingt-dix pieds deux pouces de profondeur et trente piede sur la ligne du fend. fondeur et trente piede sur la ligne du fend.

Les sméliorations comprenant une bâtisse double en bous à deux étages couverte en ardoises, contenant magasin, quatre chambres, etc., de chaque côté, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., et connue comme les lies 4105—4107 une Magasin.

Termes et conditions—Comptant, L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente perdevant J. C. Hemiques, netaire, aux frais de l'acquéreur Un dépot de 10 t (0 comptant au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

pour lier la vente.
ERNEST A. CARRERE,
ERCENT Gabriel Fernandez, avecat. 17 sept-17 24-ect 1 8 15 17

E. Jonas & Co.

AMMONON JUDICIAIRE

necession de Jam's L. Lindore-No 57.715 Division C. Cour Civi'e de District DANS l'affaire ci-deseus, par un erdre de l Hun. John 81-Paul, jugs de la Division C Ceur civile de District, date et signé le 22 septembre 1906, st adressé à Edward Jonas, encanteur neus vendrons à l'enchère publi-que, LUBDI le 30 octobre 1905, à midi à la Bourse des ropriétés Fancières et d'Escan. Nos 225—229 rue Berenne, la prepriété di Beurse des ropristes Fercieres et a monn. Mes 225—229 rue Berenne, la prepriété cinprés-décrite à savoir:

Une certaine pertien de terre désignée par le Me 16 dans «flut No. 7, berné par les rues Laurel Live Oak, Pennisten et Général Taylor, d'après un plan fait par J. A. D'Eléméceurt, député voyer de ville, le 8 septembre 1864, annexé à un note passé pardevant High Madden notaire le 17me jour d'estable 1965, d'après lequel plan ledit lot numéro 16 mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Laurel sur cont quinne pieds de profendeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions de la vente—Comptant, L'acquéreur neumant les taxes de 1906 et payant peur l'acté de vente parquérant Charles Schneidess, notaire, un dépôt de 10 070 comptant devant être fait au moment de l'adjedienties.

R. JOHAS, Refenteur.

E. JOHAS, Estanteer. 24 wis Laiser, avecat. 24 sept-24-cet 1 15 29 30

VENTER & L'ENUAN

W. R. Metzler.

La laiterie de P. Descomps., 1822 rue Mess (anciennement Bayon St Jehn). (anciennement mayou of Jenny.

36 vaches (7 avec veaux), 1 taureau, 3 chevaux, 2 charrettes à lait, 1 charrettes à feurrage, 1 jou de bidoca 3 jaux de harmais.

1 pétrin, 6 cochone, 24 poules et tout ce qui appartient à une isiterie.

Conditiona de la vente: Jusqu'à \$100, comptant; au dessus de \$100, 90 jours du ordita avec billet endessé à la satisfaction du veauvez billet endessé à la satisfaction du veauvez montant au des sus de sont aconfereur aure la clies. Le plus fort acquereur aura la clien deur. Le plus foit acquereur sum in cuestièle (\$10 per jour).

N.B. Prenes le char Esplanade Beit et descendes au pont du Bayou.

W. B. METZLER, Encanteur,
Bureau, 312.814 rue Uarendalet.

ler out—1 3 4 5

J. P. Hecker.

ATTOROX JUDIOLATER Interdiction de John B. Mayeur.

Interdiction de John B. Mayeur.

Me 67,926—Cour Civile de District, Divi sion D.

DAR J. PAUL HEUKER, Racanteur—

LUNDI, le 9 octobre 1905, à 11 heures a. m. sur les lisux. No 724 rue Perdide. Il sers vendu à l'embdère publique, en vertu d'un ordre de Cour. signé le 26 septembre 1906 par l'Hon. John 8t Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Pareisse d'Ur léans, Division C. agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Div sion D. maintemant absent en congé, dans l'affaire di-dossus intitulée et numérotée, à savoir—

Consistant d'une machine à régler, un loi d'outils pour polir, etc. une machine "Challenge" à couper, une presse droite, une machine "Stitching" pour fil de fer, use coupeuse de plauches, une compere, une machine pour perforer une machine compter, une machine grande machine à compter, une machine grande machine à compter, une machine desser roulant, trois tables, une machine "Stitching Latham" et un coupe-papier.

Conditions—Comptant.

A. J. Feters, avocat Andrew H. Wilson.

Peter Gallagher.

28 sept-28-oct 1 8 9

ASSONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 24 octobre 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières,

311 RUE BARONNE, A MIDI,

Le batean-dragneur de valeur "Pennsylvania,"

Etant amarré à la tête de l'ave-

nue Peters, Mo 76.887... Cour Civile de District pour la pe

see d'Orléans—Division D. Louisiana National Bank

Pittsburg Gravel and Dredging Company.

MARDI, le 24 octobre, 1905, moi, Peter Gallagher, un encenteur dument licencié, dans et pour la paroisse d'Orléens, l'offrisai en vente au No 311 rue Baronne, en vertu an vente au Russa au sur sur sal l'un ordre de l'honorable John St Paul, jage l'un ordre de l'honorable John St Paul, jage d'un ordre de l'honorable John St l'aut, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, Livision C. agissant pour l'hoso-rable Fred. D. King, juge de la Division B. maint-shant absent en congé, daté et signé le 12 séptembre 1905, dans l'affaire ci-issus intituiée, le bateau-dragueur "Pennsylva-

Conditions—Comptant,
PETER GALLAGHER,
Escanteur, 846 rue Commune. Miller. Duforr et Dufour avocate.
23 sept—28 24—ect 1 8 15 22,24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété du Denxième District.

No 514 rue Mopital. A L'ENCAN A LA BOURSE.

311 rue Baronne. MARDI, LE 17 OCT., A MIDI Succession de Giovanni Cataldi. No 77,002—Cear Civile de District, pareles d'Orléans—Division D.

d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Homerable
Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orléans, Division D. ledit ordre éaté et
signé le 11 sept. 1905, adressé à J. L.
Onorate, Encanteur, je vendrai à l'emoèrre
publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 17 oct.
1905 à midi—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisese et ameliorations qui a'y trouven tet tous les dreits, voies, privilèges, servitu des et dépendances y appartement ou de
qual que facon en dépendent, aitué deme le

ve nt et teus les dreits, voiss, privilèges, servitu des et dépendances y appartement ou de quel que façon en dépendant, situé deme le Douxi ême District de cette ville, dons l'ilet bomé par les ruses Hôpital, Bourbon, Dasphime et Ursulines et d'après un plan fait par Del Isle et Bartistt, voyers et architectes, daté le 4 octobre 1992 et anrégistrée en l'étude de Fred Zenge! un notaires cette ville. Le dit let de terre mesurent 34° de face à la rus Hôpital var 58° de profendeur entre lignes égales et paralièles, le tout en mesure francaise. Les amélierations sont commus commes

No 814 rue Hôpitel.
Conditions - Comptant; l'acquéreur devant
assumer les taxes de 1905 et payer pour
l'acte de vente pardevant P. J. Paterno actaire, et déposer 10 peur cent du
prix d'achat au moment de l'adjudication
avec J. L. OHORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Fencières.
P. J. Paterno avecat. P. J. Paterno. avocat. 16 sept...16 17 124...oct 1 8 15 17

E. Randolah Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE. 150 ACTIONS DU STOCK CAPITAL

DR LA. Xiques, Le More Co. Ltd. In re succession de Francis Xiques. No 76,068—Cour Civile de District, pour la paresses d'Oriéans, Divison A. DAR E. BANDOLPH GURLEY, Encontour -- Burean 727 rue Commune-JEUDI, le 5 octobre 1906. à midi, à la Bour-e des Prepriétés Fondères 811 rue Baronne, se des Prepriétés Foncières 311 rue Baronne, en verta d'un erdre de l'henerable John St Paul, juge de la Ceur Civile de District pent la pareisse d'Oriéans, Division A. daté le 31 septembre 1905, le precéderal à vendre à

enplique publique l'anabères publique—
Uent quatre-v ngts (180) actions du stock
capital de la Xiques, Le More Co, Ltd de la
Mouvelle tricana, Lue, émises au nom de
Francis Xiques comme il est représenté par le certimes No S, daté Nouvelle Oriéana, Lue.

20 avril 1905. M-Comptant avant le transfert. E. RANDOLPH GURLEY. Richardson & Soulé, avocats, 34 sept-24-ect 1 4 5

VENTES A L'ENCAN-

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par EISEMAN & LAZARUS Partage judiciaire de la Succession de Valeur du défunt

JOHN LANGE SR. GRANDE OCCASION

POUR

DE PETIT PLACEURS ET CHERCHEUR DE DEMEURES

Les ci-après cottages productifs simples et doubles. Bâtisses à 2 étages et Propriétés non-améliorées dans les 1er et 3me Districts.

COTTAGES DOUBLES.

No 3 -- 2907-09 Bourgogne. No 4 -- 2712-14 rue St Ciande. No 7 -1300-03 rue Clouet.

No 12-1235-27 avenue Lafayette. No 12-1989-41 avenue Lafayette. No 12-1348-45 avenue Lafayette. No 13-1301-03 avenue Lufayette.

No 13-1309-11 avenue Lafayette No 14 2617-19 rue Urembart.

No 9 -2725-27 rue Urguhart.

COTTAGES SIMPLES.

No 4 - 2716 rue St. Claude. No 5-1121 rue St-Ferdinand. No 6-1145 rue St Ferdmand. No 7-1308 rue Clouet.

BATISSES A DEUX ETAGES.

No 19-9619 rue Uranhart. No 14- rue Urquhart, entre Latnyette et la rue Port, Mquare Villeré.

PROPRIÈTE NON AMELIOREES.

No 1-Lot à l'encoignure des rues Touro et Roman, îlet Français et Derbigny. No 18—Deux ots dans l'îlet borné par les rues Otaiborne, St-Ferdinand, Press et Robertson.

Nos 15. 16, 17-6 lots dans l'îlet borné par les rues Port, Urquhart, Villeré, et l'avenge

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES ET D'ENCAN 225-227-229 RUE BARONNE.

LE MERCREDI, 4 OCTOBRE, 1905, A MIDI.

WENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, BUREAU, 418 BATISSE HIBERNIA.
MEYER EISEMAN, ENCANTEUR.
OUSETEN VERTU d'un jugment de l'Hon Walter B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oricana, Dossier No 67,549, in litulée Annue Lange et al. ve Charles Lange et al. randu lé 25 juillet 1905, et signé le 3 août 1905 et adresses a Mayer Eiseman en canteur, nous offirens en vente, à l'enchére publique, à la Bourse des Propriétés Foadièreset d'Enoan Nos 225 229 rue Baronne, le 4 octobre 1905, à m.di, la prepriété cioctobre 1905, à m.di, la prepriété ci

après décrite:

g° (m) Un certain portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y treuvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances la deseus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le troisième district désigné comme let Ne 7 dans l'ilet borné par les rues Reman, Teure, Français et Derbigny, mesurant treute piede ue face à la rue Roman, par une profondeur de treute-deux pids.

(b) Un sauxe certain lot en pertion de terre situé dans le même district et siet que la (b) Us autre certain not on partion at serve situé dans le même district et ilet que la propriété cl-dessus décrits, désigné sur la liste d'assessement nomme lot Bo d, et meaurant en mesure française trente piede de face à la rue Touro (autrefois Unico) sur cinquanto aix piede de profondeur ét façade à la rue Roman, mesure amégicaine: saas améliora-

les bariases et amélierations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privi èges servituquelque façon en dépendant, estute dans le gremier district de cette ville, dans l'ilet borné par les mes Thaile. Erate, Nouvelle Levés et Toksupitoules, désignés par les numéros 6 et 7, enr un plus fait par Redin, daté le 9 février 1848. Leedite lots mesurant date le vierrier lous. Leur pouses et neut chacen vingt deux pieds, huit pouses et neut lignes de face à la ruz Mouvelle Levés sur une profundaur de cont pieds entre lignes pacal-

lèles.

Les améliorations comprenent une bâtisse en briques à deux étages No 1219 rue Sud

Poters.

3º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amédieratiens qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartemant eu de queique façon es dépendant, situé dans le Treisième District, dans l'ilet berné par les russ Montégut, Bourgogne, Bamparte et Press, désigné per la lettre B. d'après us devis tait par A. De Armas, dépu é voyer de ville, le 22 mars 1881, meeu au tinquante pieds un pouce et quatre lignes de face à la rus Bourgogne sur cent vingt huis pieds de prefendeur entre lignes parallèles.

Les amélierations sur cetts propriété consistent d'un cottage double et un cottage simple, connus par les Nos municipaux 2907, 2909 et 2911 rus Bourgogne.

simple, connus par les Nos municipaux 2907.
2909 et 2911 rue Bourgogne.

4º (a) Un certain let ou portion de terre
avec toutes les bâtiages et améliorations qui
a'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque faços en dépendant, situé
dans le faubourg Washington, maintenant le
troisilème district, dans l'ilet borné par les
rues Port. Remparts, Staferdinand et St
Claude désigné par le numére 11, sur un plas
par Louis Pillé, daté le 21 novembre 1884,
ledit let ou portion de terre, mesurant en
mesure américaine, trente huit pieds de face
la rue St Claude par une profondeur de cent
pieds.

pieds.

(b) Un autre lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le même district et liet comme le lot oides us dècrit eur le côté le-plus près de la rue Pert, et mesurant vingt pieds de face à la rue St Clande sur cent pieds de profondeur, extre lignes paralièles, et faisant une partie du lot de terre dé igné comme les No 22.

Les améliorations sur o the propriété consistant d'un cottage deuble et un cottage simple et sent comnus par les Nos municipaux 2712, 2714 et 2716 rue St Clande.

30 Un certain morces a cu pertien de terre simple et sent comma par les nos municipaux 3712, 2714 et 2716 rue 8t Clande.

So Un certain morceen ou pertien de terre ensemble avec toute les bâtiases et amélieration qui s'y trouvent et sons les avorts, vyles, priviléges, servitudes et dépendance qui y appartiement ou de quelques façon en dépendant, stué dans les trolaisme district dans l'illet borné par les rues 8t Ferdinand. Marais, 8t Claude et Presse, le dit morceau de terre devant être pris à une distance de vingt neufrueds, sept pouces et neuf ignes de l'encotgaure de la me Marais et meaurant vingt meuf pieds sept pouces et neuf lignes de face à la rue 8t Ferdinand sur cent vingt pieds de probadeur.

Les améliorations sur cette propriété consistent de deux cottagns simples et sont connues par les numéros municipaux 1121 et 1123 rue 8t Ferdinand.

sistent de deux cottages simples et sont con-nues par les numéros municipaux 1121 et 1123 rue St Ferdinand.

6º Un certain lot de terre, enxemble avec toutes les bétieses et amédiorations qui e'y trouvent, tous les dreits, voies, privilèges, servitudes et dépandences y appartenant ou de quelque façen en Sépendant, etre dans le treisième district, dems l'ilet borné par les St Ferdinant, Marsèn, Press et St Claude et désigné par le numéro l, sur un plan fait par L. égurgi, voyer, daté le per juin 1848. Ledit lot mesure tueste pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent vingt pieds de profen-St Ferdinand sur cent vingt pieds de profen-deut entre lignos-perallèles, mesure américal-

Les amélioretions sur cette propriété con sistent d'un cottage simple et conra par No municipal El 26 rue St Fordinand. no municipal al mo rue de nerumand. To Trois certains lots de terre, ensemble avec toutos les bátises et améliorations qui s'y

ANNOECE JUDICIAIRE. Vento do whickies, vins, liquours, ou Amosi um "cash-rogister". Anten Hauer vs John Cain,

Un lot de vina assoriis. liqueura. Whiskiei installation do buvoite, verreries et fatenoi divers, etc.. d'après l'inventaire enregistré. Aussi un "National Cash Register.
fisisi dans l'affaire ci-descus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Sphare (First de la Paresina d'Origana.

H. B. MUMUSANAY.

Bhasif Civil de la Paressos d'Oridena
J. B. Habans, avecat peur le demandeur.
28 cept —28—ces 4 9

and the first transfer of transfer of the first transfer of transf

trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances la desus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le trousième district. dans l'itet borné par les ruces district. dans l'itet borné par les ruces district. dans l'itet borné par les ruces district dans l'itet borné par les ruces des les collèges et l'orquants désigne par les numéros 1 2 et 2 d'après un pian fait par P. Boudouequé, architecte. Le let No 1 formant l'encoignure des ruces Cloues et Marais. mesurant trents deux piede de face à la ruc Clouet et marais. mesurant trents deux piede de face à la ruc Clouet et marais. Mesurant trents deux piede, dix pouces et six lignes de profondaux et façade à la ruc Rarais. Le let No 1 formant l'encoignure de la ruce Courte prepriété sers vendus daprès un appentage de sun division fait le 31 soût 1905 et l. 2 est contignant desseus, mesurant trente et saite:

deax pieda, dix pouces et aix ligues de profondeur et façade à la rue Marais. Le lot No
2 est contignau ci-deseus, mesurant trente et
un pieda de face à la rue Clouet eur cent deux
pieda, dix pouces et ex ligues de profondeur.
Le lot No 23 formant la olé, mesurant trente
pieda de face à la rue Marais sur cent seixante
et ouxe pieda, trois peuces èt aix ligues de
profondeur.

Les améllorations sur cette propriété consistant de deux cottages doubles et un cottage
et 1202 rue Cleuet, et 1208 rue Cloet, et
3051 et 3063 rue Marais.

Sº Un certain lot de serre, ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent et tous les droits, voies, privilèges,
servitudes et dépendances y apparisenant eu
de quelque feçen en dépendant, eltré dans le
Treisième District, désigné par le 26 o 2 dans
l'ilet 26 611, compris entre l'avenue La
fayetta, les rues V-lieré (eutrefois ru. Girod)
Art et Robinsen, sur un p an Me 24 en l'étude
du defunt 8 Magner, notaire, lequel lot mesurant en mes ire- américal se circuite quaire
pueds de face à l'avenue Lafayette sur cent
dix piede de profendeur entre lignes parai
leies.

Les améliorations aux ladite propriété con-

sistant d'un cottage simple comm par le nu-mèro municipal 1804 avante Lefayetts. 9º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les ballasses et amélierations qui a'y tronwent at total les droits worse privitère trouvent, et to le les droits, voies, privijègés et dépendances qui y appartieunent ou de queique façen en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Girod, Port et St. Ferdinand, mesérant trente huit pieds, dix et deux tiers de pouces de face à le rue Urquhart sur cent pieds de profendeux entre lignes parallèles.

Organista du oute plena de professed estre lignes parallèles. Les améliorations aur ladite propriété consistant en un cottage double et cent coannes par les numéros municipaux 2725 et 2727rue Urauhert 100 Denx certains lots de terre, enseu ble area toutes les bàtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances la-dessus y appartenant es de quoique façon en dépendant, situé dans le de qualque reçon en dépendant, situé dans le Troistème District dans l'ilet désigne par le 20 487 sur le roll d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans, lequel est berné par les rues Urquhact, Port Marais et l'avenue Lafayotte. désignée sur un plan particulier fait par De Pouilly, le 20 août 1838, comme lots 20 et 23, lecuelles mesurent comme aut. le 20 aont 1850, comme lote 20 et 35, lesquel os mesurant comme auit, à savoir: Le lot Ne 22 mesurant vingt neuf pieds de [aoc à la rue Urquhart sur 100 pieds de prefondeur, entre lignes parallèles et ledit let No 23 mesurant vingt huit pieds sest pouces et quatre lignes de face à la rue Uequhart par cent pieds de prefondeur et façade à l'avenue [afavette dunnel forme l'encotgnure.

Lafavette, duquei forme l'encolguare. 1 10 un autre certain lot de terre, ensem ble avec toutes les bâtisse et amélierations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépen-dant, situé dans le treisème district, dans dant, situé dans le tresseme district, dans l'hies No 437, lequel est borné par les rues Urquhart, Marais et Port et l'avenue Lafayette désigné comme lot No 21 aur un plan de De Poully, daté le 20 août 1826, et mesurant viugt neuf pieds de dace à la rue Urquhart sur cant pieds de profésideur.
29° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amélioraments.

semble avec voluce les serieures et autoiter tions qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de qualque façon es dépendant, situé dans le même district et liet que les deux propriétés di-dessus décrites en dernier lieu, seut contigue au même et meudernier neu, seux coustant un meme es metu-rant vingt neuf; pieda, aix ponoss de face à la rus Urquhart sur cent pieda de prefendeur. Cette propriété ci-dessus décrite comme Soa 10, 11, 12, sera vendus d'après un arpontege et une subdivision faits en acht le 31 1905 par H. C. Brown, député veyer de ville, comme

suit:
Le lot A mesurant 32° 1" de face à l'avenue
Lafayette sur une profondeur de 7C' 4" entre
lignes parallèles, et fermant l'enceignure de
l'avenue Lafayette et de la rue Urquhart.
Le lot B est centign au lot A, mesurant 33°
7" de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de 70' 4," eutre lignes parallèles.
Le lot C est centign au let B et mesurant 34' 4" de face à l'avenue Lafayette sur une
profondeur de 70' 4" entre lignes parallèles.
Les amélioratieus sur les trede lots ci-éeseus
decrite sont connues par les numéros municidecrite sont connues per les numéros municipaux 1285, 1287, 1289, 1241, 1243 et 1245 doubles.
Le lot D est le fond des lets A. B et C. es fait ace à la rue Urquhert, le lot D meaure 455 9" de face à la rue Urquhert sur une profesdeur de 100° et meaurant dans le fond 45° 9" Les amélierations consistent en une rési-dence à deux étages, connues par le Mo 2642

le Troisième District, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 17, borné par les ruse Girod ou Villeré. Utquhart et Pert et l'avenue Lafayette, sur un pian fait par Pillé, voyer, le 21 dée. 1846. Issellte lots sont contigue et mesurant chacus enviran vingt neuf pisde de face à la rue Urquhart ent une prefendeur de coat piede entre ligues parallèles. Le lot No 1 fermant l'encougnure de la rue Urquhart et de l'avonue Lafayette
Oette propriété sera vandu d'après un appentage de suc division fait le 31 août 1905 par h. C. Brown, député veyer de ville comme suité.

Le lot A mesurant 30°, 2° de face à l'avenue Lafayette, sur une profisséeur entre lignes parallèles de 58° et forment le seiu des russ Urquhart et Lafayette. Le lot B mesurant 32°, 2° sur l'avenur Lafayette par 58° estre lignes parallèles, et est centign au jot A. Le lot C mesurant 35°, 8°, x 58° et contign au let R. double, comma comme les maméres municipanx 1301 1303, 1505, 1307, 1309 et 1311 avenne Lafayette.

avenue Lafayette.

1 do Trous lots de terre, ensemble avec tontes les bâticeses et amétierations qui s'y trouvent, et tous les droits, voice privulèges, servitudes et dépendances ladeseus y appartemant en de quelque façon en dépendant, située dans le Transième District de cette etils. District Damera, désignée par les fou entité. ville, District Demeye, designée par les Soc 3 é e 5, da le l'ilet So 17, burne par la ras Urquhart, l'avenue-Lafayette, les rues Gired et Port, ser un pins fait per L. E. Pillé, daté le 21 décembre 1844, lesquels lots de terre le 21 décembre 1844, lesquels tots de terre sont contigue l'un à l'autre et mesurant; es masure americaise, cascum viagi neur piede de face è la rue Urquinert eur cent piede de profondeur, entre ligase parallèles. Les améliorations sur cette propriété com-sistent en un cottage desble comme les numéros manistpaux 2617 et 2619 rue Urguhart, et aussi une bâtisse en briques à deux

tages same naméro. #5º Deux certams lete de terre vacante. ### Deux certams lets de terre vacente, ensemble avec tous les divita, voits, privilèges, seyvitudes et dépendances r appartenant ou de quelque feçon en dépendant, situés dens le troisième district de cette villa, désignées par les numéros s'7 et 28; bernée par levenne Lapyette, les rues Girod. Urquisert et Port, d'après le pian fait par L. H. Pillé voyer, le 21 décembre 1844; lesdits lots sont sontigne et mesurent chaoun vingt huit piede deux pouces de face à l'avenus Lafayette sur une profondeur entre lignes parailèles e cent trente piede trois pouces et sixilgnes.

Propriétés non amélierées.

Proprietes non america.

16° Un certain lot de terre vacant, encemble avec tous les drotts, voies, privileges, servitudes et dépendances là deseus y appendance, de cualquas fasses en dépendant, tonant ou de quelques fagen en dépendant situé dans le troisième district de cette ville. attus dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot Ne S. berné par l'Avenne Lafayette, les rues Girod. Urquhart et Pert, commençant à une d'etance de vingt nes, pieds de l'encognare de la rue-Pert et mesmrant vings neul pieds de face à la rue-Urbuhart eur cent pieds de profendeur.

Propriété non améliorée.

17° Trola certaine lots de terre (vacente), ensembles avec tons les droits, voice, privile, ges, servitudes et dépendances la desens qui y appartiement ou de queique façon en dépendant, aitués dans le treisisme district de cette ville, désignée comme lets numéres 10, 11 et 12, bornée par l'avense Lafapatte, les rose Girod, Urquhart et Pert; les dite lets sont ainsi désignée sur un plan de De Pouilly, daté le 20 noût 1836, et d'après cela mecurant comme suit à saveir. Les lets Nob 10 et 11 meeurant chacun vingt huit piede et doux gouces de face à la rue Pert, sur cent trents pieds, trois pouces et six lignes entre lignes parailèles et le lot No 12 mesurant vingt huit piede, quart pouces de face à la rue Pert, sur cent (trente piads, trois peuces et ain lignes de profeséeur entre lignes-parailèles.

Prepriétée non améliorées. 17º Trois certains lots de terre : vacente

Propriétés non améliorées 189 Daux certains lets de terre encombis avec tous les droits, voies, privilèges, servits. des et dépednances y appartenant ou de que que façon en dépendant, situé-dans le trelais-me district, désignés comme lets. Ho 24, et No 25, liet Ne 650 homé per les racs et Fordinand, Press, Robertson et Clatherne, et

Ferdinand, Press, Robertson et Clathorns, et mesurant sotmante piede de face à la rus Clathorne sur 170 piede de prefendeux.
Propriétée non amélieres.
Conditions—Un, tiere ou plus comptant, à l'option de l'acquéseur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, regréseuté par des billets de l'acquément persant seps pour cent par au d'intérêt de la date de la vente inscripant melament servenir servenir. cean par en d'interte de la districte la vogte jusqu'en palement, garantie par hypothèque, lien de vesdeur-cè privilègne, et toutes les siauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant nestuner en plus de son eachère teutes deux de ville-ct d'Était pour l'année, 1905.

Le. acces de vente pardevant Hermen Michel, notatre aux frais-de-l'asquéreur. Les acquéreurs devant déposer dix sour cent du prix d'achat au moment de l'adindication avec BISHMAN & LARABUS. Escanteurs et Agants de Frepriétés Fou-c èves, 418 Béliese de la Banque Miberni. Les plans serent exhibée à la Benred et Propriétés Foncières et d'Ansan, 235, 237 239 rus Berenns, après 1936 septembre 1936 ou plus tôt au bureau de Riesman & Lasarus, 418 Bétisse Hibernia.

Henry L. Lessrus, awant des plaignants. Curp. Baldwin & Orabites, avocate cliffendants. 3-aspt-3 20 17 26—ees 1 4

VENTER PAR LE, SEERIF

Anten Hauer ve Jehn Cain.

COUR CIVILE DE DISTRIOT peur la parcises d'Orléans—He 77.194—En vertu d'un erdre de vente, daté le 26 septembre 1905, à moi adressé par l'Honsenble Cene Civile de Distriet pour la paroisse d'Orléana, dans l'affaire et-dessus intitulés, je procéderal à vendre à l'esochère publique, sur les lieux c'apprès désignés, la LUNDI, 9 cotobre 1906, à 10-30 houres a.m., la propriété ci-après déstrite, à exveix:
Dans mon entramés rue Sta-Anne, antre les Dane mon entrepet rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.
Un lot de vina assortis. liqueurs, whiskies,

L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes.

168 Deux certains lets de terre, ensemble

and toutes les bétieses et améliorations plus s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartement en de queique façon en dépendant, situés-dans

Bureau du Conseil d'Hygiène de la Ville de la Bouvelle Oriéans. Nouvelle Oriéans, le 11 acut 1905 .)

Avis est par le présent donné à tons les propriétaires ou agents de propriétés de se conformer immédiatement ann prescriptions de l'ordonnauce No 3196, Neuvelle Bêrie du de l'ordonnado de Comedi, intitulée 'Une erfonnance prescrivant la façon dont l'eau se prétant à la Bropagation des moustiques, doit être escervée dans les limites de la wifte de la Mouvelle.

Oricana.

Tous les propriétaires ou agents de pro-priétée qui ne en conformeront pas aux clauses de estie ordonnance, serent poursuivis con-formément à la loi. QUITMAN KOHNER, D. M., Président du Bureau de Santé de Ville



A handsomely libestrated weekly. Largest cir mistion of any prientiso journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdesiers MUNN & CO. 281 Breadway, New York